



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES  
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEECM

19 septembre 2017

### 1. Mot de bienvenue

Judes Coté souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur participation en grand nombre.

### 2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'un ou une secrétaire d'assemblée

Suzy Lebreux propose William Duclos à titre de président de l'assemblée et se propose elle-même comme secrétaire. Cette proposition est appuyée par Éric Desbiens et adoptée à l'unanimité.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cathy Fortin propose que l'ordre du jour tel que présenté par le président de l'assemblée soit adopté. Gentiane La France appuie cette proposition qui est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

### 4. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2017

Cathy Fortin propose l'adoption du procès-verbal. Louise Dubuc appuie la proposition. Proposition adoptée à l'unanimité.

### 5. Suivis au procès-verbal

William précise que le point 7.2 sera traité à nouveau lors de la présente assemblée.

### 6. Comité d'aide à la réussite; appel de candidatures

Afin de compléter la composition du comité d'aide à la réussite, William Duclos demande si des membres de l'assemblée souhaitent faire partie de ce comité. Annie Harrisson précise qu'il y a eu une première réunion et informe l'assemblée des mandats données au comité pour l'année 2017-2018. Les mandats sont d'identifier le ou les moyens de venir en aide aux étudiants lors de leur arrivée au cégep et d'élaborer le plan de la réussite.

William Duclos complète l'information selon le courriel que Jérôme Forget a fait parvenir à l'exécutif syndical qui précise que le comité devra aussi veiller à la mise en place et à l'évaluation des recommandations de l'an dernier, analyser les indicateurs de réussite, analyser la pédagogie de première session.

Marie-Claude Tremblay et Cathy Fortin signifient leur intérêt à participer aux travaux du comité.

Anaïs Couture propose l'adoption de ces nominations. Louise Dubuc appuie cette proposition qui est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

**7. Présentation des résultats concernant le sondage (cadre horaire)**

Suzy Lebreux fait ressortir les points saillants des résultats de l'enquête sur le cadre horaire et précise que les résultats seront présentés à la direction des services éducatifs et qu'un suivi sera fait aux membres par la suite.

**8. Nomination des représentants sur les différents comités**

Suzy Lebreux énumère les enseignants appelés à siéger sur les différents comités du collège pour l'année 2017-2018. Guylaine Vaillancourt propose l'adoption de ces nominations et Nathalie Girard appuie cette proposition adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

**9. Renouvellement de placement**

Suzy Lebreux informe les membres que certains placements arrivent à échéance bientôt. Elle propose à l'assemblée le projet de résolution suivant :

Que le renouvellement des placements soit fait selon les recommandations de notre firme comptable.

Étienne Dubergé énonce ses préoccupations sur les placements qui seront choisis et il mentionne qu'il ne faut pas miser seulement sur le rendement financier lorsque vient le temps de choisir des fonds de placement. Judes Côté rassure les membres en disant que les placements seront choisis avec un souci certain d'acceptabilité sociale et de développement durable.

Étienne Dubergé propose alors l'adoption de la résolution proposée et Madone Lévesque appuie la proposition qui adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

**10. Résolution pour réaffectation du fond de grève**

Ce point est retiré car la résolution avait été faite antérieurement et transmise à notre firme comptable.

**11. Service des TIC et allocation pour enseignement à distance**

Suzy Lebreux fait état des problèmes qui lui ont été rapportés en lien avec le manque de soutien technique vécu par les étudiants et les enseignants depuis le début de la session. Les membres de l'exécutif proposent un projet de résolution afin de demander, entres autres, à la direction d'augmenter le support aux enseignants et étudiants en formation à distance et de remettre en place la libération de 20% de la CI qui était auparavant allouée pour la formation à distance.

Plusieurs commentaires sont faits en lien avec le projet de résolution présenté. Après discussion, les membres de l'exécutif proposent de réécrire la résolution en tenant compte des commentaires reçus et de la retourner à l'ensemble des enseignants. Si aucun autre commentaire n'est resoumis aux membres de l'exécutif, une semaine après l'envoi par courriel, la résolution corrigée sera acheminée telle quelle à la direction. François-Nicolas Dionne propose l'adoption de cette proposition et Jean-Martin Fleury appuie cette proposition adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

**12. Demande à la direction des études de produire un bilan concernant l'enseignement à distance avec l'ensemble des intervenants concernés du collège**

Judes Côté et Suzy Lebreux informent les membres du bilan que la direction dit avoir fait de la formation à distance. Les membres de l'exécutif jugent que ce bilan est incomplet. La résolution qui sera réécrite (point 11) englobera aussi la demande d'un bilan exhaustif de la formation à distance.

**13. Conférence IRIS**

William Duclos soumet aux membres une demande émanant du CMEC afin de contribuer financièrement à la venue d'un conférencier de l'IRIS. Les membres proposent une contribution maximale de 250\$ de la part du SEECM mais souhaitent que des démarches soient faites auparavant pour valider la contribution que pourrait apporter le cégep pour la tenue de cette activité.

**14. Version finale du programme de perfectionnement du personnel enseignant**

Selon ce qui avait été convenu en assemblée générale annuelle, en juin, des représentations ont été faites à la direction afin que celle-ci assume les coûts reliés à la participation au congrès de l'AQPC de la lauréate ou du lauréat nommé par le cégep.

Extrait du compte rendu de la rencontre du comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants du 24 août 2017 :

**[...]13.Financement du lauréat AQPC**

Judes indique que lors de la dernière assemblée syndicale, une résolution a été votée à l'effet que le comité de perfectionnement trouve une autre façon pour le paiement des frais de participation à l'AQPC qui relèvent actuellement des départements. La partie patronale confirme qu'à compter de l'an prochain, elle assumera les frais du lauréat de l'AQPC. [...]

Les représentations effectuées ayant été fructueuses, le document *Programme de perfectionnement du personnel enseignant* sera mis à jour et déposé sur le portail du collège.

Avant la levée de l'assemblée, Judes Côté transmet un message émanant de Jano Asatoory. Celui-ci nous demande d'utiliser davantage les services offerts à l'imprimerie car si le nombre d'impressions n'augmente pas, cela pourrait entraîner une fermeture de poste. Plusieurs points intéressants sont soulevés par les membres de l'assemblée. Il en ressort qu'il pourrait être très intéressant de s'allier avec le syndicat du personnel de soutien afin de faire des demandes conjointes à la direction.

Levée de l'assemblée proposée par Guylaine Vaillancourt.